



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Remise des Prix « Nos Amis les Vers de Terre »

Le mardi 16 mai 2023
Au **Palais des Congrès de Versailles**

*Discours de Christine-Françoise JEANNERET
Présidente d'Yvelines Environnement*

Impossible de commencer ce discours sans remercier nos fidèles partenaires, élus, administrations et industriels. C'est avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, et en liaison avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines, le service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports, le Conseil départemental des Yvelines, la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines, que ce projet a pu être conduit. Nous nous réjouissons de leur constante présence à nos côtés !

- Mme Martine **PLAISANCE**, Conseillère pédagogique Sciences, représentant Mme Sandrine LAIR, Directrice académique des Yvelines,
- Mme Claire **CHAGNAUD-FORAIN**, Conseiller départemental du canton de Versailles, représentant M. Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental,
- M. Edmond **de LA PANOUSE**, Président du Parc et Château de THOIRY, représentant M. Guillaume CAIROU, Président de la CCI Versailles-Yvelines,
- Mme Laetitia **CHEGARD**, Responsable Ressource en Eau et Biodiversité chez SUEZ, représentant Philippe GRAND, Directeur Générale délégué à la SEOP-SEVESC, *grâce à qui nous sommes au Palais des Congrès ce soir !*
- M. Hervé **DUPRESSOIR**, Adjoint au Maire en charge du scolaire et de la jeunesse, représentant Madame Véronique MATILLON, Maire de Rambouillet,
- M. Bruno **BOUSSARD**, Président de la Ferme du Manet à Montigny-le-Bretonneux, représentant Monsieur MERCKAERT, maire de Montigny le Bretonneux.

Encore une fois vous avez été très nombreux à participer à notre concours ! Il a été très difficile pour le jury de vous départager. Mais c'est un concours et il faut bien un palmarès, il n'y aura donc que trois prix dans chaque catégorie... ce qui représente tout de même plus de 1100 enfants récompensés ce soir !

Il est crucial de protéger la communauté lombricienne qui chaque jour nous apporte son aide en labourant nos terres dont nous avons tant besoin pour nous nourrir. Indicateurs indispensables de la qualité des sols, si les lombrics venaient à disparaître, menacés par nos activités, ce serait la biodiversité qui serait touchée.

En quoi les vers de terre rendent-ils un service si précieux à la Terre ? C'est ce sur quoi nous avons souhaité que nos jeunes réfléchissent cette année, et le résultat est là !

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
e-mail :
yvelines.environnement
@orange.fr

N° Siret : 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z

Ce projet concret et éducatif s'est inscrit dans la durée grâce au soutien de nos partenaires. D'année en année, les élus, l'État, le Conseil départemental des Yvelines, la CCI Versailles-Yvelines, les entreprises, nous renouvellent leur confiance pour que ce Cycle d'Éducation à l'Environnement soit bel et bien un temps fort et vivant dans le cadre duquel les enfants peuvent développer leur intérêt vis à vis de la nature, élément précieux et déterminant pour leur vie actuelle et future. Cela montre bien le souci de chacun de prendre en compte la réalité de l'environnement : je veux tous les en remercier très sincèrement.

Mais je n'oublie pas, aussi, de citer toutes les entreprises et organismes qui nous apportent leur soutien :

- La SEVESC/SEOP - Suez Environnement,
- Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE),
- Thalès Group,
- l'INRAE,
- L'Office National des Forêts,
- le Parc zoologique et Château de THOIRY,
- Le Groupe Bolloré,
- Le Relais Val de Seine,
- l'Établissement public du Château de Versailles,
- Nouvelle Attitude,
- Wilo France,
- Kabioca,
- Sépur,
- l'École des Loisirs, l'INRAE, Gibert et la SHARY pour leurs dons de livres,
- SEQUOIA qui confectionne et nous offre nos superbes trophées,
- Cnews, Toutes les Nouvelles et TV78.

C'est grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, que je remercie de leur présence, que nous pouvons récompenser les lauréats de ce concours par des **sorties pédagogiques** ainsi que par des livres sur le thème de l'environnement. Ces récompenses sont également offertes par les entreprises qui sont nos partenaires :

L'Association Grignon 2000, la Bergerie Nationale, le Désert de Retz et la municipalité de Chambourcy, le Domaine de Madame Elisabeth, la Ferme pédagogique de l'Ile de loisirs de SQY, l'Ile de Loisirs Boucles de Seine, les Écuries de la Panetière à Autouillet, la Maison de la Forêt Hamadryade, l'École de la Campagne, la Ferme de Gally, la Ferme du Manet, la Fondation de Coubertin, l'Imprimerie Inov, l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, le Jardin du Ruchot, le Moulin de Rambouillet, le Muséum National d'Histoire Naturelle pour l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, l'OPIE, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Pôle Sciences de Montigny-le-Bretonneux, le Potager du Roi, la Réserve naturelle de St Quentin en Yvelines, les Ruchers de Louveciennes, la Serre aux Papillons.

Merci à Maître BARIANI, Président de la Chambre départementale des huissiers de justice des Yvelines, d'être à nos côtés depuis toutes ces années. Sa vigilance sans faille atteste du bon déroulement de ce cycle d'éducation à l'environnement et des résultats de ce concours. Il a, aussi, aimablement accepté de lire le palmarès.

Merci aussi très vivement à la Société SEQUOIA à Épône qui a fabriqué les superbes trophées que nous remettons aux lauréats des premiers prix des écoles et des accueils de loisirs.

Une exposition à la Bergerie nationale sera organisée dès le 8 juillet, c'est la raison pour

laquelle vous ne devez pas repartir avec vos œuvres ce soir ! Vous pourrez aller les admirer jusqu'au 3 septembre et les récupérer pour ceux qui le veulent auprès de la Bergerie à la fin de l'exposition, et au plus tard le 13 septembre.

Il suffit que j'en termine par l'essentiel : vous exprimer nos félicitations, à vous tous qui avez participé, mais aussi à ceux qui n'ont pas gagné cette année ; leurs travaux ont été de grande qualité et ils ont reçu un diplôme de participation pour les récompenser de leur travail et de leur implication dans ce vaste projet éducatif et éco-civique.

À l'année prochaine avec plein d'autres belles et nouvelles idées concernant notre environnement !

BRAVO à tous et bonne soirée !